

Compte-rendu de la réunion du bureau

Mercredi 28 mars 2018 à 17H30

Lycée Thomas Jean Main Niort

Section des Deux-Sèvres

Présents (11) : Michel Bonnaud, Catherine Dambrine, Bernard de Litardière, Jacques Garandau, Jean Louis Lobstein , Véronique Meslet, Georges Pintaud, Françoise Prestat-Berthelot, Marylène Proust, Denis Roussel, Jacques Seguin.

Excusés (4) : Guy Brangier, Michel Chaumet, Pascale Ferchaud, Pascal Wierzbicki.

Absents (1) : Jean Jourdan

Quorum atteint, la séance de travail peut commencer.

Georges Pintaud, secrétaire, ouvre la séance de travail.

Vote du C.R. du 17 janvier 2018 :

Erratum :

Page 3 :

-Ce n'est pas la fille mais la petite-fille d'Ernest Pérochon

-Son prénom est Jane et non Jeanne.

CR du 17/01/18, avec les corrections, adopté à l'unanimité

Ordre du jour:

- le bulletin n°30
- l'assemblée générale de novembre 2018
- le site amopa 79
- compte rendu diverses rencontres
- le FabLab
- questions diverses

Georges Pintaud décline aux membres présents l'ordre du jour de la séance de travail et le soumet au vote.

Ordre du jour adopté à l'unanimité.

BULLETIN N°30 : point d'étape :

Georges Pintaud rappelle que les articles envoyés doivent être en « Time New Roman », en taille 12 et interligne 1.

Jean Louis Lobstein pose la question de la complémentarité entre ce que l'on publie sur le bulletin et sur le site.

Remarques diverses sur les articles du bulletin :

-Ernest Pérochon alors qu'il était instituteur en 1921 a prononcé un discours devant le monument aux morts de Vouillé.

Jane Debenest accepte que ce dernier figure dans notre revue.

S'il est lisible il sera scanné et figurera manuscrit.

-Helene De Kérillis pourrait être le second écrivain.

Ecrivaine locale, spécialisée dans la littérature jeunesse elle n'a pas écrit moins de soixante-dix ouvrages. Son nom est retenu.

-Article sur les automobiles Baillon :

Bernard de Litardiere a contacté Céline Baillon, laquelle ne souhaite pas, pour l'instant, d'article sur la collection familiale, par mesure de sécurité.

-Laiterie d'Echiré survolée et photographiée par un drone : l'accord a été donné à Bernard De Litardiere.

-Bernard de Litardiere fera une vidéo de l'école, qui servira de support à Mme Larvoire, directrice, qui la commentera.

Changements apportés dans la rédaction du bulletin :

Dans « Vie de la section » :

-L'article de Denis Roussel et Guy Brangier « Actualités de la section » sera sur le site et non dans le bulletin (2 pages)

-De même pour l'article « Statistiques : un regard sur notre section départementale » (Catherine Dambrine, Jacques Seguin, et Georges Pintaud)

-La liste des promus (G.Pintaud) sera en 4eme de couverture.

-L'article sur les DDEN de Denis Roussel et de Bernard De Litardiere fera 5 pages avec photographies au lieu de 4.

Dans la rubrique « Ecrivains » :

-Le second écrivain retenu est l'écrivaine locale Helene De Kérillis (Denis Roussel 1 page)

Dans la rubrique « Histoire » :

Le texte d'Ernest Perochon fera une page et non plus une demi-page.

-L'article sur la cité scolaire se trouvera dans l'article sur la commune d'Echiré

-Le texte sur la laiterie d'Echiré sera rédigé par Jacques Seguin et non plus par Guy Brangier.

-Un article sur le château de Cherveux de 3 ou 4 pages remplacera l'article prévu sur la cité scolaire.

Le bulletin sera cette année à nouveau, très riche.

L'ASSEMBLEE GENERALE :

Denis Roussel expose les différents temps de la journée.

L'assemblée générale aura lieu à l'école d'Echiré le matin (hall fermé et chauffé)

Cette même semaine d'autres festivités auront lieu à Echiré notamment l'inauguration de la salle de spectacles de 400 places.

Les adhérents visiteront l'école grâce au court-métrage réalisé par Bernard de Litardiere (7/8 minutes), présentation réalisée grâce à un drone.

Ce document sera commenté par Florence Larvoire, directrice de l'école.

-Réunion salle adjacente : tables, chaises, micro.

-Apéritif à l'école

-Par la suite découverte du Château de Cherveux

6 longues tables nous seront réservées, une 7eme ou une 8eme pourrait être ajoutées (8 personnes par table : 7X8 =56 convives possibles) prix de la location : 3 euros par table.

-L'accueil se fera en musique au son de la cornemuse de Gavin Anderson (prestation 100 euros), musique qui nous accompagnera de l'entrée du château aux pauses entre les différents mets du repas.

-Le déjeuner

-Puis visite commentée du Château par son propriétaire Monsieur Redien

-Réunion après l'A.G. dans la grande salle du Château.

-Liste des invités à établir

-Le traiteur a déjà officié dans le château, Monsieur Redien le connaît, repas proposé hors vin : 25 euros par personne.

-Visite du château (prévoir une heure) 15H à 16H ou 16H à 17H

-Coût de revient pour l'Amopa (apéritif, repas, locations diverses, repas offert, musicien) environ 42 euros par personne.

LE SITE de L'AMOPA 79

Jean-Louis Lobstein a refondé notre site et l'a mis à jour, cependant il regrette l'absence de nouvelles contributions.

Penser à une articulation entre le bulletin et le site est indispensable pour faire vivre ce dernier.

Actuellement le site fonctionne en HTLM (fichiers, pages, répertoires,...)

L'hébergeur actuel américain « Hostpapa » est assez couteux. Jean Louis Lobstein, l'an prochain souhaiterait changer d'hébergeur (un hébergeur français beaucoup moins cher)

Le site doit être dynamique et le système adaptable à différents supports (écrans, etc.)

Le site doit évoluer vers un site de type SPIP (site dynamique) où chacun pourrait mettre en ligne (sous conditions de droits) un article et après accord d'un comité de lecture ou du webmaster.

L'arborescence actuelle du site est descriptive, figée, très scolaire. Cette dernière est à faire évoluer.

Catherine Dambrine rassure les membres du bureau départemental.

Le bureau national estime que le contenu de notre site est très satisfaisant.

Catherine Dambrine interroge le bureau sur l'ouverture d'un compte twitter comme dans d'autres sections dans le but de faire du lien avec notre site.

Cette idée n'est pas retenue.

La newsletter reste à rédiger suivant les rubriques de l'Amopa national.

Le but d'un site dynamique est rappelé.

Comment faire connaître l'Amopa, ses actions, ses valeurs ? Comment faire venir à l'association de nouveaux adhérents ? Comment ouvrir ce site à un public beaucoup plus large ? (aux élèves par exemple)...

Georges Pintaud rappelle que notre association est composée de 158 adhérents à jour d'adhésion, ce qui est très positif. (un de plus depuis la dernière réunion)

Jacques Seguin souligne comme l'avait fait précédemment Jean-Louis Lobstein, la complémentarité nécessaire du bulletin et du site.

Denis Roussel précise que les bulletins antérieurs ont été déposés aux Archives Départementales, ils sont aussi en ligne sur le site, cependant le site doit être la mémoire, mais pas seulement il doit aussi illustrer les pédagogies innovantes actuelles de nombreux professionnels de l'Education Nationale passionnés par leur métier.

Une participation financière de notre association à la formation en ligne choisie par notre webmaster est accordée.

Catherine Dambrine indique que les courriers sont prêts pour les nouveaux promus, ce qui fait le lien avec le point suivant.

REMISE DES DIPLOMES A LA DSDEN LE MERCREDI 14 MARS 2018 :

La complémentarité entre l'Inspection Académique et l'association Amopa 79 était évidente et Catherine Dambrine en est ravie.

Un concours fut proposé aux écoliers concernant les trois ordres (élèves de CM. 3eme cycle)

Catherine Dambrine propose d'imaginer un questionnaire en ligne adapté aux enfants de cette classe d'âge.

Bernard De Litardiere est volontaire pour concevoir informatiquement ce questionnaire, les membres du bureau proposeront lors de la prochaine réunion des questions à poser aux écoliers.

LE FABLAB AVEC L'ENTREPRISE ENO : point et perspectives

Le contact est pris entre Gilles Seignon, proviseur, et Laurent Colas, co-PDG de l'entreprise ENO
ENO ouvrira ses portes le vendredi 06 avril de 12H à 20H

Le lycée Gaston Barré s'est engagé avec l'entreprise ENO à constituer un FABLAB.

QUESTIONS DIVERSES

-L'article paru dans le bulletin sur les chorales scolaires n'a toujours pas été transmis au bureau national.

-L'Amopa doit-elle disposer d'une bannière ? La question reste en suspens.

-Qu'en est-il des kakémonos ?

Un fournisseur local proposerait des kakémonos à un prix relativement intéressant. Denis Roussel prendra l'attache de ce possible concepteur et fournisseur, les prix semblant d'autant plus très corrects.

-Bernard De Litardiere informe les membres de l'association que l'entreprise Libner (Joseph Libner) à St Maixent serait prête à ouvrir ses portes aux membres du bureau de l'Amopa. Cette visite pourrait avoir lieu en octobre prochain.

Georges Pintaud propose d'élargir cette possibilité de visite d'entreprise aux adhérents de notre section.

Fin de la séance à 20H00

PROCHAINE REUNION MERCREDI 20 JUIN 2018 à 17H30 au Lycée Thomas Jean Main

Le secrétaire

Georges PINTAUD

La secrétaire-adjointe

Véronique MESLET